

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 67 (1916)
Heft: 3-4

Rubrik: Affaires de la société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Comité permanent.

Extrait du procès-verbal des délibérations de la séance du 23 décembre 1915, à Zurich.

1. Il est donné lecture d'une lettre de l'inspecteur forestier cantonal Wanger, du 16 décembre 1915, par laquelle il annonce qu'il lui est impossible de retirer sa démission qu'il avait donnée le 7 août 1915. Le comité décide de renoncer, en vue de son remplacement, à une élection complémentaire pour le reste de la période administrative. A la prochaine réunion générale de la Société, le comité aura l'occasion voulue de remercier comme il convient M. Wanger pour les services rendus à la Société suisse des forestiers.

2. Est admis comme nouveau sociétaire, M. Walter Fierz, aménageur à Fribourg.

3. Remise de journaux au musée botanique de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich. Faisant suite à un désir de la direction de ce musée, le président annonce qu'il a pu lui remettre les années 1900, 1901, 1902, 1904, 1905, 1906 et 1908 de l'organe de la société, mais non pas 1903 et 1907.

4. Exposition nationale suisse. Il est donné connaissance du projet de récompense (Urkunde) lequel est approuvé avec une légère modification.

5. La „Suisse forestière“. Le caissier présente un rapport détaillé sur l'excellente marche de l'entreprise. Il en résulte que la vente de cette publication se poursuit dans des conditions favorables. Le comité fixe les honoraires à payer à M. Ph. Flury, le rédacteur du livre, lequel a fort bien su mener à chef ce travail très considérable.

6. Rédaction de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“. Les démarches entreprises, il y a plus d'un an, pour la désignation définitive d'un rédacteur ont enfin abouti. M. le professeur A. Engler, à Zurich, reprendra cette rédaction à titre définitif dès le 1^{er} juillet 1916. Le comité exprime ses remerciements à M. W. Ammon, inspecteur forestier d'arrondissement à Thoun, qui, très obligeamment, avait bien voulu se charger provisoirement de cette rédaction.



COMMUNICATIONS.

Assemblée de la Société vaudoise des forestiers à Lausanne, le 12 février 1916.

En l'absence de M. Petitmermet, président, M. de Luze, vice-président, ouvre la séance et rappelle tout d'abord la mémoire des disparus. L'activité de la Société s'est quelque peu ralentie, en suite de la